

Classic Mid-Amateurs du Golf de Saint-Nom-la-Bretèche
2^{ème} Édition
Du 9 au 10 juillet 2022
Rue Henri Frayssineau - 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
01 30 80 04 40 – accueil@golfsaintnom.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 25 ans ou plus la veille du premier jour de l'épreuve** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-6 (3. Joueur).

Limites d'index : Dames : index inférieur à 9,4 Messieurs : index inférieur à 7,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants (Minimum Dames et Wild Card inclus).

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	Dont Dames <i>minimum</i>	Dont Wild Cards <i>maximum</i>
120	27	12

Note : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **vendredi 24 juin 2022**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index et un certificat médical à l'inscription.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Classics Mid-Amateurs : voir §1.2.1-6 (7. Formule de jeu)

FORME DE JEU

Stroke Play Brut sur 36 trous (18 trous par jour). 1 série Dames et 1 série Messieurs.

Marques de départ : Messieurs : **Blanches**

Dames : **Bleues**

INSCRIPTION

Les inscriptions se feront que **par mail** (accueil@golfsaintnom.com) **ET virement :**

1. Mail : les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, n° de licence.

2. Libellé du virement : Classic Mid-Am et Nom du Joueur.

RIB : Société Générale agence St Quentin en Yvelines Entreprises
Banque : 30003 - Agence : 02204 - N° de compte : 00050262089/05
BIC : SOGEFRPP - IBAN : FR76 3000 3022 0400 0502 6208 905

Clôture des engagements : vendredi 24 juin 2022 à minuit.

La liste des joueurs retenus : sera publiée le mercredi 29 juin 2022 à 14h00.

Droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) :

80 € : pour les joueurs extérieurs

Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement à **effectuer la veille de l'épreuve** (réservation auprès du golf).

Forfait : voir § 1.2-1-6 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

CLASSEMENT & PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours.

Départage : pour la 1^{ère} place finale, play off « trou par trou ». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et derniers trous sera appliquée.

Les 2 premiers joueurs de chaque catégorie seront récompensés.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Antoine FERRAN (Directeur du Golf), Jacques HENRY (Président de la Commission Sportive) et les Arbitres de l'épreuve.